

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 29 septembre 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 23/09/2022

Présents : 17

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Désignation d'un Représentant à la Commission Locale de l'Eau

Le Président rappelle au Comité syndical que l'établissement est membre de la Commission Locale de l'Eau qui élabore et suit la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), sur les bassins versants de l'Orb et du Libron. Cette politique locale s'appuie notamment sur le Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron qui est la structure de gestion de notre territoire.

Il convient donc de désigner le nom, prénom, titre, adresse et coordonnées téléphoniques et numériques de la personne désignée comme représentant de la Commission Locale de l'Eau.

Le membre désigné sera convoqué aux travaux de cette commission.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, désigne Madame Mariette COMBES, seule candidate, comme représentante du Pays à la commission locale de l'eau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 29 septembre 2022

Le Président,

Jean ARCAS

